

Communiqué du commissaire du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

**Fin de la saisie des annonces de créances pour Swissair Schweizerische Luftverkehr AG –
Incertitude sur le concordat**

Küsnacht-Zurich, le 6 septembre 2002. Au cours de la semaine de référence, le commissaire du groupe Swissair, Karl Wüthrich, du cabinet Wenger Plattner, et son équipe ont achevé la saisie des créances reçues jusqu'à ce jour pour Swissair Schweizerische Luftverkehr AG. Comme indiqué par le commissaire au milieu du mois d'avril, l'enregistrement des créances avait pris du retard en raison de la présentation, par les collaborateurs, de plusieurs milliers d'annonces de créances supplémentaires, corrigées à la hausse. Au total, environ 9200 créanciers ont annoncé une ou plusieurs créances. Les créanciers font valoir des créances privilégiées d'un montant d'approximativement CHF 2,4 milliards ainsi que des créances de troisième classe de quelque CHF 33,8 milliards. Ces montants sont à confronter aux actifs de Swissair Schweizerische Luftverkehr AG, lesquels sont estimés à environ CHF 400 millions. Les créances privilégiées annoncées sont considérablement supérieures aux estimations du management.

Swissair s'emploie, pour le moment, à apprécier le bien-fondé des créances annoncées. Compte tenu de la situation actuelle, le commissaire considère que les conditions d'un concordat par abandon d'actifs ne seront réunies que s'il est possible de trouver un accord avec les collaborateurs sur une solution de réduction des créances privilégiées annoncées. Il élaborera, en collaboration avec le management de Swissair, une proposition qui sera ensuite soumise aux représentants des différents groupes de travailleurs.

Il est prévu que la décision quant à la suite à donner à la procédure concordataire de Swissair soit prise d'ici fin octobre, en fonction du résultat des négociations avec les représentants des travailleurs. Les procédures de vote en cours relatives aux concordats de SAirGroup, SAirLines et Flightlease AG ne sont pas concernées.

Pour de plus amples renseignements

- Site Web du commissaire: www.sachwalter-swissair.ch
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 01 914 27 70, fax 01 914 27 88